



DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION

(V2026.01)

Le présent document (DER) a pour objet de vous communiquer des informations essentielles sur notre activité de Conseil en Gestion de Patrimoine, ainsi que la réglementation applicable à notre profession. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel, les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale.

Présentation du Conseiller

NOM ET PRENOM	VIAU Loïc		
Téléphone 1	06 47 69 64 35	Téléphone 2	—
Email	loic.viau@boosttesfinances.fr		
Adresse postale	229 Rue Saint Honoré 75001 Paris		
Immatriculé au registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (ORIAS) sous le numéro :			
Numéro ORIAS	24004242		
(Consultable sur le site www.orias.fr)			
Appartenant au cabinet :			
Nom commercial	Boost Tes Finances		
Immatriculation au RSAC	924 833 593 (RSAC de Paris)		

Nos habilitations professionnelles :

Membre de la **CNCEF Patrimoine**, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers. Nos habilitations professionnelles sont les suivantes :

CONSEILLER EN INVESTISSEMENTS FINANCIERS Conseiller en investissements financiers (CIF)
INTERMÉDIAIRE EN ASSURANCE : Mandataire d'intermédiaire d'assurance (MIA) d'INOVEA Épargne
INTERMÉDIAIRE EN OPÉRATIONS BANCAIRES ET SERVICES DE PAIEMENTS Mandataire d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement (MIOBSP) d'INOVEA Crédit
AUTRES ACTIVITÉS : Transactions immobilières

Notre rôle de Conseiller :

CONSEILLER EN INVESTISSEMENTS FINANCIERS (CIF)

Conditions de fourniture des conseils en investissement :

Nous fournissons des conseils en investissement de manière non indépendante.

Dans ce cadre et conformément à la réglementation qui nous est applicable, nous pouvons percevoir des rémunérations, commissions ou avantages monétaires ou non monétaires en rapport avec la fourniture de la prestation de conseil que nous vous apportons, versés ou fournis par un tiers ou par une personne agissant pour le compte d'un tiers, sous réserve du respect des règles sur les avantages et rémunérations imposant l'information du client, l'obligation d'amélioration du service et le respect de l'obligation d'agir au mieux des intérêts du client.

Si notre prestation de Conseil en Investissements Financiers est suivie d'une prestation d'intermédiation sur des produits financiers, nous vous informerons des modalités de notre rémunération dans la « Lettre de Mission », et les montants seront précisés dans « la Déclaration d'Adéquation » qui vous seront soumis.

Nos partenaires en instruments financiers :

SELENCIA- CORUM L'ÉPARGNE – INTERGESTION – NORMA CAPITAL – PERIAL – SWISSLIFE – KYANEOS – FIDUCIAL – INTER INVEST – SEI – ARKEA – EIFFEL – 3 COLONNES – M CAPITAL – ALDERAN – ALTAROC- SOFIDY- EXTENDAM- SOGENIAL

Politique en matière de durabilité

Nous avons mis en place un processus de sélection des instruments financiers, tenant compte des facteurs de durabilité au sens de l'article 2, point 24, du règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019. Pour ce faire, nous avons procédé à l'analyse des produits que nous référençons sur la base de plusieurs critères :

- Le fait qu'ils constituent des investissements durables au sens du Règlement SFDR ;
- Le fait qu'ils constituent des investissements durables à vocation environnementale au sens du Règlement Taxonomie,
- Le fait qu'ils prennent ou non en compte les incidences négatives en matière de durabilité (PIA).

Ces différents éléments vous seront expliqués dans le cadre du déroulement de notre mission.

MANDATAIRE D'INTERMÉDIAIRE EN ASSURANCE (MIA)

Sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution ACPR, 4 Place de Budapest, 75346 Paris Cedex 9 en qualité de Mandataire d'Intermédiaire d'Assurance (MIA) pour le compte de notre mandant INOVEA Épargne, dont le siège social est situé à l'adresse suivante : Aéroport, Aéroport Montpellier Méditerranée, Avenue Margot Duhalde – 34130 Mauguio, RCS de Montpellier 831 870 522 sous le numéro ORIAS 17005591 en qualité de Courtier.

Notre mandant INOVEA Épargne n'est pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance et ne peut fonder son analyse sur un nombre suffisant de contrats d'assurance offerts sur le marché (article L521-2 II 1°(b) du Code des assurances).

Les partenaires entreprises d'assurance référencés par notre mandant sont : SWISSLIFE – AGEAS SELENCIA – ERES – CORUM L'ÉPARGNE – DIGITAL INSURE

Liens financiers et participations

Notre mandant INOVEA Épargne n'entretient pas de relation significative de nature capitalistique ou commerciale (participation supérieure à 10% au capital ou aux droits de vote) avec une entreprise d'assurance.

Notre mandant INOVEA Épargne a enregistré au cours de l'année précédente un chiffre d'affaires, au titre de son activité d'intermédiaire, supérieur à 33% de son chiffre d'affaires total réalisé au titre de l'ensemble de son activité de distribution avec l'entreprise SwissLife.

Conditions de fourniture de la prestation de conseil en assurance (niveau 1) :

Notre prestation de conseil en assurance consiste à vous proposer, pour le compte de notre mandant, une prestation de conseil nous permettant de vous proposer un contrat cohérent en réponse à vos besoins et exigences.

MANDATAIRE D'INTERMÉDIAIRE EN OPÉRATIONS DE BANQUE ET SERVICES DE PAIEMENTS (MIOBSP)

Sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution ACPR, 4 Place de Budapest, 75346 Paris Cedex 9 en qualité de **Mandataire d'Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiement (MIOBSP)**, pour le compte de notre mandant INOVEA Crédit, dont le siège social est situé à l'adresse suivante : Aéroport, Aéroport Montpellier Méditerranée, Avenue Margot Duhalde– 34130 Mauguio, RCS de Montpellier 831 870 476 sous le numéro ORIAS 17005583 en qualité de courtier.

Nous pouvons également intervenir en qualité d'**indicateur**, si vous y consentez, auprès d'autres intermédiaires (en ce compris INOVÉA Crédit) afin que ces derniers vous proposent des solutions en adéquation avec vos besoins exprimés.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé par l'IOBSP avant le versement effectif des fonds prêtés.

TRANSACTIONS IMMOBILIERES (SANS MANIEMENT DE FOND)

Agent commercial sous la Carte T d'INOVEA Immobilier
Activité régie par la loi n° 70-9 du 02 janvier 1970 dite loi Hoguet et les lois, décrets et ordonnances s'y rattachant, sous couvert de la carte professionnelle d'INOVEA Immobilier n° CPI 3402 2017 000 021 580 délivrée par la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de l'Hérault le 27/09/2023.
Titulaire de l'attestation de collaborateur n° ADC3402202500002157, valable jusqu'au 26/09/2026, délivrée par la CCI de l'Hérault.

Assurance responsabilité civile professionnelle (RCP) et garanties financières

Dans le cadre de nos activités, nous avons souscrit à un contrat d'assurance nous couvrant contre les conséquences pécuniaires de notre responsabilité civile professionnelle auprès de :

Nom de l'assureur	MMA IARD Assurances Mutuelles - MMA IARD		
Adresse postale	160 rue Henri Champion		
Code postal	72030	Ville	Le Mans Cedex 9
Numéro de contrat	127 128 662 (Adhérent n° 402010)		

Notre assurance responsabilité civile professionnelle nous apporte les garanties financières suivantes pour nos activités de :

- Conseil en Investissement Financier (CIF) conformément aux articles L541-1 du Code Monétaire et Financier ;
- Intermédiaire en assurance de personnes conformément à l'art L512-6, R512-14 et A512-4 du Code des assurances ;
- Intermédiaire en Opération de Banque et Services de Paiement conformément aux articles L519-1 et suivants du Code Monétaire et financier ;
- Transactions Immobilières.

2 000 000	€ par sinistre	2 000 000	€ par an
-----------	----------------	-----------	----------

Garanties accordées (par sinistre et par année d'assurance) : Conseil en investissements financiers 2 000 000 € · Intermédiation en opérations de banque (IOBSP) 2 000 000 € · Intermédiation en assurance 2 315 610 € · Transactions immobilières 2 000 000 €. Franchise : 20 % de l'indemnité due, maximum 1 500 € (néant pour l'activité de CIF). Contrat MMA n° 127 128 662, période du 01/01/2026 au 31/12/2026.

Réclamation / médiation

Pour toute réclamation, vous pouvez vous adresser préalablement à votre Conseiller afin de trouver une solution amiable. La réclamation s'effectuant, sur support durable, est adressée à :

VIAU Loïc
Boost Tes Finances
loic.viau@boosttesfinances.fr
229 Rue Saint Honoré
75001 Paris

Nous nous engageons à :

- accuser réception de votre réclamation dans un délai de dix jours ouvrables,
- puis à y répondre dans un délai de deux mois maximum à compter de la date d'envoi de votre réclamation, sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

Vous disposez également de la possibilité d'introduire une réclamation auprès du service gestion client / réclamation d'INOVEA à l'adresse suivante :

INOVEA
Aéroport Aéroport Montpellier Méditerranée - Avenue Margot Duhalde
34130 MAUGUIO

Si la réponse apportée à votre réclamation ne vous apparaît pas satisfaisante, vous pouvez saisir le médiateur de la consommation compétent suivant :

Au titre de nos activités de **conseiller en investissement financier** :

Le Médiateur
Autorité des marchés financiers
17, place de la Bourse
75082 PARIS CEDEX 02

Au titre de nos **autres activités** :

Médiation Consommation Développement (MED CONSO DEV)
Centre d'affaires stéphanois SAS - Immeuble l'horizon – Esplanade de France
3, rue J. Constant Milleret - 42000 SAINT ETIENNE
<http://medconsodev.eu>

Traitement des données personnelles

Dans le cadre de nos prestations, nous sommes susceptibles de procéder au traitement de données personnelles vous concernant.

En application des dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 et du Règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données nous nous engageons à ne collecter et traiter les données recueillies qu'au regard des finalités de traitement convenues entre vous et nous, à préserver leur sécurité et intégrité, à ne communiquer ces informations qu'à des tiers auxquels il serait nécessaire de les transmettre en exécution des prestations convenues, et plus généralement à agir dans le cadre des exigences réglementaires auxquelles il est soumis. Vous êtes informé que vous avez le droit de demander au responsable de traitement l'accès à vos données à caractère personnel, leurs catégories et leurs destinataires, la durée de leur conservation ou, à défaut, les critères utilisés pour déterminer cette durée, leur rectification, leur effacement et leur portabilité, ainsi que le droit de demander une limitation du traitement de ses données à caractère personnel, sur simple demande sur support durable (courrier, email, etc...).

Nous sommes également amenés, dans le cadre de l'utilisation de Filianse, à collecter, traiter et détenir des informations vous concernant pour le compte du groupe INOVEA, qui agit en qualité de responsable de traitement selon les modalités précisées dans sa [politique de protection des données](#) (directement accessible sur son site internet page 'Protection des Données').

Nous entendons préserver leur sécurité, intégrité et confidentialité en mettant en place les mesures techniques et organisationnelles, logicielles et physiques, de nature à garantir une sécurité appropriée contre le traitement non autorisé ou illicite, contre la perte, la destruction, l'altération ou les dégâts d'origine accidentelle et les accès non autorisés.

Conformément à la réglementation, vous pouvez exercer vos droits (droit d'accès, d'opposition, de portabilité, de rectification, d'effacement ou de limitation du traitement) en nous contactant ou en contactant le délégué à la protection des données d'INOVEA : dpo@inovea-group.com.

Vous avez le droit si vous le souhaitez d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Moyens de communication

Dans le cadre de nos échanges (suivi de votre dossier, questions diverses, point de situation régulier, ...), nous pourrions être amené à utiliser les moyens de communication suivants

- | | |
|--|-------------|
| ○ rendez-vous à distance (visioconférence) | ○ e-mails |
| ○ courrier postal | ○ téléphone |

Afin d'assurer la sécurité des données et documents que nous échangerons, nous utiliserons un coffre-fort partagé mis à disposition dans l'outil Filianse.

Mise à jour des informations

Nous vous ferons parvenir toute mise à jour substantielle de ces différentes informations, en vous les communiquant par les moyens cités précédemment. Vous pouvez également obtenir à tout moment ces informations sur simple demande auprès de nous.

Mentions légales

Loïc VIAU – Boost Tes Finances – Entrepreneur individuel, immatriculé au RSAC de Paris sous le n° 924 833 593.

Siège social : 229 rue Saint-Honoré, 75001 Paris.

Immatriculé à l'ORIAS sous le n° 24004242 (www.orias.fr) au titre de mes statuts de :

Conseiller en Investissements Financiers, Membre de la CNEF PATRIMOINE (association agréée par l'AMF). L'activité de CIF est contrôlable par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), 17 Place de la Bourse, 75002 Paris (www.amf-france.org) ;

Mandataire d'Intermédiaire d'Assurance (MIA) ; Mandataire d'Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiement (MIOBSP). Les activités de MIA et de MIOBSP sont contrôlables par l'ACPR, 4 place de Budapest CS 92459, 75436 Paris Cedex 9 (<https://acpr.banque-france.fr>).

Transactions sur immeubles sans manquement de fonds : agent commercial titulaire de l'attestation de collaborateur n° ADC34022025000002157 (CCI de l'Hérault, valable jusqu'au 26/09/2026), exerçant sous la carte professionnelle d'INOVEA Immobilier n° CPI 3402 2017 000 021 580. Garantie financière : MMA Entreprise, 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon, 72030 Le Mans Cedex 9 – montant 110 000 €.

Assurance Responsabilité Civile Professionnelle conforme à la réglementation applicable aux activités réglementées susvisées.

Signature

Je reconnais, conformément aux articles 1366 et 1367 du code civil, que le présent document est signé électroniquement via Universign, lequel service est conforme au règlement eIDAS (UE) 910/2014 et avoir signé le présent document par voie électronique en toute connaissance de la technologie utilisée et de ses conditions générales, et renonce par conséquent à toute réclamation et/ou action en justice afin de remettre en cause la fiabilité de ce système de signature électronique et/ou son intention de signer le présent document. En outre, conformément aux dispositions de l'article 1375 du code civil, l'obligation de remise d'un exemplaire original papier au signataire de ce document n'est pas nécessaire comme preuve des engagements et obligations du signataire de document. La remise d'une copie électronique du présent bulletin directement par Universign à son signataire constitue une preuve suffisante et irréfutable des engagements et obligations de ce dernier au titre du présent document.